

SELF INFORMATIONS IMPORTANTES

Pour tous renseignements concernant la demi-pension :

Service Intendance – 04 94 09 74 33

Courriel : secintend.0831453d@ac-nice.fr

Tous les élèves seront inscrits au self « à la prestation ». C'est-à-dire qu'ils pourront manger dès le 1^{er} jour au self si leur compte est alimenté. Le repas est au prix de 4.30 €. La réservation doit être validée au plus tard la veille.

Aucun plateau ne sera délivré si le compte n'est pas suffisamment approvisionné.

Tous les élèves devront télécharger l'application  gratuite sur leur portable.

- Cette application donnera la possibilité de :
 - Recharger sa carte en ligne**
 - Se faire délivrer un plateau au self grâce au QR code**

Afin de gérer au plus près les achats alimentaires, une procédure de réservation de repas est mise en place.

ATTENTION !!!

Il est important de penser à provisionner le compte cantine de votre enfant.

Tarifs sur l'application ou sur demande auprès de l'intendance.

PAIEMENT :

Il est fortement conseillé aux familles d'utiliser le service de paiement en ligne, accessible par le site du lycée :

www.lyceepictoulon.fr la procédure de prélèvement automatique étant supprimée.

Le règlement pourra également se faire par chèque à l'ordre du Lycée Hôtelier Anne-Sophie PIC, en Carte Bleue ou en espèces au bureau du Service Intendance (1^{er} étage). Une borne dédiée permet également le paiement en espèces.

1) Accès au restaurant scolaire (ouverture de 11h15 à 13h15)

Sauf exception, les élèves se verront délivrer un plateau en présentant le **QR Code**, disponible grâce à l'application gratuite à télécharger sur leur téléphone.

Aucun plateau ne sera délivré sans avoir un QR code et une provision suffisante sur le compte cantine pour les élèves inscrits à la prestation.

2) Aide aux familles

Les familles confrontées à **des problèmes financiers** peuvent prendre rendez-vous auprès de la vie scolaire, **avec l'Assistante Sociale du Lycée** pour constituer un dossier permettant l'attribution éventuelle et ponctuelle d'une **aide des Fonds Sociaux**.

APPLICATION « My TURBOSELF »



Il est impératif de télécharger cette application, qui remplace la carte de cantine.

La réservation est obligatoire

Vous aurez la possibilité de le faire la semaine précédant la rentrée du 1er septembre.

1. Télécharger l'application « **My Turboself** » sur le téléphone de votre enfant.
2. Demander l'ouverture d'un compte en saisissant une adresse mail valide (celle de l'élève).
3. Choisissez l'établissement dans le menu déroulant.
4. Un mail avec identifiant et mot de passe parviendra sur le mail saisi.
5. L'élève pourra alors se connecter et obtenir son QR Code pour passer au self.

Attention : un seul compte pourra être ouvert

Vous pourrez également effectuer un paiement directement sur l'application. **Il faut impérativement créditer le compte la veille au soir pour que la somme soit prise en compte depuis la banque sur le compte Turbo Self.**

Si le crédit disponible est inférieur au prix d'un repas, l'accès au self sera refusé.

Pour toutes autres précisions, s'adresser au service Intendance (pôle administratif au 1^{er} étage).